

Compte rendu des Journées de la Mer 20 & 21 juillet 2022 - Auditorium de la Province Sud

Les journées de la mer ont réuni pour la 6^{ème} année consécutive : les professionnels de la mer, les institutions et les services techniques du domaine maritime.

Ce rendez-vous annuel entre professionnels, devenu incontournable, s'est tenu à l'auditorium de la province Sud.

Cette année encore, l'édition a rencontré un franc succès : grâce à des présentations variées, la diffusion d'informations techniques, des projets en émergence, des rencontres entre professionnels de la mer, mais également avec des décideurs.

Ce rendez-vous incontournable entre les acteurs du monde maritime et les institutions, permet chaque année de :

- Renforcer la prise de conscience du fait maritime calédonien et du potentiel de la croissance bleue ;
- Partager l'état d'avancement des réflexions, des projets, et des mises en synergie ;
- Echanger sur des sujets prioritaires, via l'organisation de tables rondes.

Participation 2022

Pas moins de 194 personnes sont venues assister à ces 6^{ème} Journées de la Mer, durant la journée et demi où elles se sont déroulées. Et 76 ont participé à l'une des 3 tables rondes proposées.

Allocutions d'ouverture

Philippe DARRASON – Président du Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie

en distanciel explique le programme à venir de ces Journées de la Mer et se félicite particulièrement de la collaboration avec la province Sud qui représente un partenaire fort pour le CMNC grâce à son soutien régulier depuis de nombreuses années.

Il souhaite que ces Journées de la mer soient pleines de richesses et d'enseignements, et que les conclusions puissent accompagner le développement de l'économie maritime.

Puis il cède la parole à Monsieur Philippe Blaise.

Philippe BLAISE – Vice-président de la province Sud

rappelle la fidélité de la province au Cluster Maritime et sa conviction que le cluster a un rôle essentiel à jouer, dans ce pays pionnier qui avance notamment grâce au patriotisme économique.

Il rappelle que cette synergie permet de réunir des gens d'horizons différents sur beaucoup de sujets mais détenant chacun une partie de la solution, et qu'il est essentiel de traiter des sujets innovants et stratégiques que sont les grands projets structurants, amenant de

l'emploi, de l'investissement, et plus généralement des relais de croissance pour la Calédonie.

Il annonce par ailleurs la volonté de mettre en place une instance pour faire avancer les projets, d'en faire un groupe de travail dont l'objectif sera de se coordonner et de se voir régulièrement (tous les trimestres).

Bien conscient que les acteurs économiques attendent du monde politique qu'il puisse débloquent les situations ; il insiste sur le fait que l'administration ne fait pas le projet, mais qu'il est essentiel d'avoir des élus qui s'impliquent.

Toutes les présentations sont disponibles sur le site web du CMNC : www.clustermaritime.nc

Présentation des activités du Cluster (par Sophie CHENEL)

Est ainsi présenté un rapide rappel du Cluster en chiffres, 8 ans d'existence, plus de 3.100 emplois, et 100 membres. Le CMNC accompagne un nombre grandissant d'acteurs du monde maritime calédonien.

Puis les actions menées par le CMNC :

Des actions au long cours, comme les rapprochements avec les autres clusters, la valorisation du livre bleu, ou encore la livraison du bilan consolidé 2016-2020 de l'Observatoire Economique Maritime, en partenariat avec la CCI, etc.)

Les actions régulières avec les institutions locales et nationales, comme la participation au Comité France Maritime Outre-mer, ou la contribution à l'instruction du rapport de la délégation sénatoriale sur la place des Outre-Mer dans la stratégie nationale maritime.

Les actions au rayonnement national et international, à commencer par l'organisation de l'Ocean Hackathon ou les webinaires en soutien à l'édition de la feuille de route de l'OCTA en matière d'économie bleue.

Enfin des actions pour promouvoir le développement économique (discussions sur la déconstruction des P400 en Nouvelle-Calédonie) et sensibiliser aux métiers du maritime (création du parcours éducatif mer).

Il est ensuite rappelé que le CMNC diffuse de l'information à propos /et à destination de ses membres : médiatisation, networking, veille, communication numérique.

Enfin, un rapide retour/suivi sur les 4 tables rondes de l'année précédente a été présenté, avant de céder la place aux divers intervenants de la matinée.

Filière NHU : états des lieux et perspectives ; les actions menées (par Emma COLOMBIN, Archipelagoes et Franck OLLIVIER, Royal Recy Boat)

Rappel de l'historique et des besoins : dès 2017, une estimation ciblait 6.300 bateaux de toutes tailles et de toutes catégories à déconstruire dans les 15 prochaines années. Un travail avec la province Sud pour la création d'une filière dédiée a été amorcé (rapport d'étude remis en 2019) qui s'est concrétisé par l'attribution fin 2021 d'un premier appel d'offre pour la déconstruction d'une partie du stock historique, soit 16 navires.

Le retour d'expérience de ce chantier, ainsi que des autres opérations de déconstruction, permet de montrer les capacités existantes en Nouvelle-Calédonie, aussi bien en termes d'acteurs que de moyens techniques. Cette filière est un levier de croissance pour le territoire, pour l'activité économique et la création d'emplois, ainsi qu'une réponse aux enjeux environnementaux.

[Accéder à la présentation](#)

Stock historique des fusées périmées (par Yoanne MASSEMIN et Katy CIRET, province Sud)

La Direction du développement durable des territoires (DDDT) de la province Sud a présenté un état des lieux de la structuration de la filière des fusées de détresse et signaux pyrotechniques périmés.

Si ce besoin avait été identifié dès 2017 par le biais d'une étude préliminaire ; en 2021, la province relance le projet d'une structuration durable de la filière : avec en 2022 un groupe de travail (DIMENC/CMNC/PS) destiné à réévaluer la solution de traitement par explosion des FSPP et la relance de la collecte du stock historique.

Une campagne de sensibilisation du grand public devrait également être diffusée cette année.

[Accéder à la présentation](#)

Éducation aux choses de la mer : les outils nécessaires (par Myriam AUBRY-MALOUNGILA, vice-rectorat, Véronique MOLLOT, cluster Comité 3E, Lionel LOUBERSAC, CMNC et quelques élèves des lycées pilotes)

Issu d'un partenariat (convention du 1^{er} avril 2022) entre le Vice-Rectorat, le Cluster Comité 3E et le CMNC, un tout nouveau parcours éducatif « Mer » pionnier a été mis en place dans 4 lycées pilotes.

Celui-ci se décline en webinaires sur les métiers du maritime, en séminaires sur les enjeux internationaux, ou encore en festivals afin de permettre aux lycéens de s'approprier des sujets comme la féminisation des métiers du maritime, la valorisation des produits de la mer, etc.

Plusieurs jeunes représentants de ces lycées pilotes sont venus livrer leur ressenti sur ce nouveau parcours éducatif auquel ils sont associés. Il en est ressorti par exemple, un intérêt réel pour certains métiers du maritime jusque-là inconnu ou encore la découverte de certaines spécificités biologiques des espèces marines, etc.

[Accéder à la présentation](#)

Océanoscope (par Lionel LOUBERSAC, vice-président du CMNC)

Dans le cadre de la dynamique mondiale vers la connaissance de l'océan et l'acculturation aux « choses de la mer », la création d'un « océanoscope » à Nouméa permettrait de rassembler la connaissance et de faire comprendre et aimer la mer et l'océan.

Cet Océanoscope serait un centre de culture dédié à la mer et à l’océan dans le Pacifique Sud-Ouest, pour s’informer et informer, pour penser, pour mieux créer et innover...

Par ailleurs, un « Pôle mer calédonien » a été identifié dans le cadre de « Territoires d’innovation».

[Accéder à la présentation](#)

Port Numbo (par Luc SORLIN, pilote du groupe Synergie Numbo, devenu groupe Synergie Maintenance et réparation navale)

Le but est de rapatrier en Nouvelle-Calédonie la maintenance et le carénage de navires qui partent pour le moment à l’étranger, car ils ne peuvent actuellement pas monter sur les cales de halage de Nouville (maintenance navale : 100% calédonienne, sécurisation des outils de travail en cas d’avarie, etc.)

400M de francs ont été alloué lors de la renégociation du contrat de développement (2020 - 2022) avec un mandat à la Secal qui a donc déjà lancé 2 études (Cartographie des épaves de la baie de Numbo & Etude environnementale)

Un appel d’offre pour l’enlèvement des épaves vient juste d’être lancé. Enfin, une consultation pour le programmiste est à venir et la ville devrait commencer l’évacuation des épaves terrestres sur la voierie bientôt.

Création de l’association Numbo Développement (en juin 2022) dont l’objectif principal est de fédérer l’ensemble des acteurs pour promouvoir Numbo comme le futur pôle de maintenance navale calédonienne (militaire, navires scientifiques, minéraliers, etc.)

[Accéder à la présentation](#)

Perspectives et opportunités maritimes pour une transition énergétique du nickel calédonien (par Hugues DANIS, administrateur CMNC, Sylvain DAVID, Prony Ressources, Sybille POAOUTETA et Freddy HMAE, SMSP-COTRANSMINE, et Paul LAWI, SLN)

Présentations et éclairages sur les opportunités de croissance bleue du nickel calédonien.

Prony Ressources : A pour objectif de produire un nickel et un cobalt plus verts, décarboné d’ici 20 ans. Emetteur de plus de 200 000 tonnes de CO2 rien que par le fret maritime. Or tout ce CO2 pourrait être transformé, combiné avec de l’hydrogène et permettrait donc de fabriquer plusieurs types d’efuels (e-methane & e-methanol) qui auraient des applications aussi bien chez PRNC qu’en externe.

[Accéder à la présentation](#)

Cotransmine SMSP : Le groupe SMSP s’engage dans la transition énergétique en accompagnant ses filiales (la Cotransmine, la NMC, la SNNC et Koniambo Nickel) dans la démarche. Le groupe s’appuie sur la nature intégrée des opérations de Koniambo Nickel (de la Mine au Port), et sur le modèle de partenariat entre NMC et SNNC (POSCO) afin de parvenir à la maîtrise et à la réduction des émissions d’un bout à l’autre de la chaîne de production. De manière immédiate, une équipe projet dédiée travaille à l’évaluation de leur empreinte carbone et aux perspectives d’une décarbonation des activités du groupe (remorqueurs hydrogènes, optimisation des trajets camions, développement du solaire...).

[Accéder à la présentation](#)

SLN – Le Nickel : A pour objectif de décarboner grâce notamment à une alimentation basée, via le réseau de transport, sur des sources d'énergie décarbonées mais permettant de sécuriser l'outil de production (mix énergétique : photovoltaïques avec stockage, hydroélectricité, EnR, etc.). Présentation du fonctionnement de la Centrale Accostée Temporaire (barge temporaire pour alimenter l'usine) qui arrive bientôt et qui utilisera les réseaux existants de fioul et d'électricité de l'usine.

[Accéder à la présentation](#)

Présentation du Océan Hackathon (par Jean MASSENET, vice-président du CMNC)

Fort d'avoir organisé l'Océan Hackathon 2021 malgré un contexte sanitaire particulièrement contraint, le CMNC souhaite cette année encore inscrire la présence de la Nouvelle-Calédonie dans cet évènement mondial.

Chaque ville participante s'appuie sur une organisation centralisée par le Campus Mondial de la Mer et s'organise avec 3 rôles locaux principaux : représentant central (CMNC), référent data (cluster OPEN) et référent communication (CRESICA). Le concept consiste à recenser des défis de la communauté des utilisateurs de la Mer (professionnels ou non), puis à constituer des équipes d'experts techniques et thématiques qui, pendant 48h, devront développer la solution visée en réponse au défi adressé en se basant sur les différentes données qui auront pu être mises à disposition à cette occasion précise.

L'OH 7 se déroulera le week-end du 2 au 4 décembre, et cette année le podium sera soit calédonien (8 projets retenus) soit régional (Fidji, PF, Vanuatu ou Papouasie). Il s'agira de séduire un jury avisé sur la solution développée (son aboutissement, sa pertinence, l'impact aux usagers, la dimension environnementale, etc.). Puis, l'équipe gagnante ira disputer la Grande Finale à Brest.

L'évènement cette année, s'inscrit dans un évènement d'une semaine : l'Oceania Geospatial Symposium.

[Accéder à la présentation](#)

Groupama Race – Retour en images sur l'édition 2022 (par Matthias BALLAGNY en vidéo, Turtle.com et le CNC)

Départ et arrivée à Nouméa avec quatre points de passage obligatoire. 654 milles nautiques de régates autour du plus grand lagon du monde. La New Caledonia Groupama Race a pris le départ le 19 juin 2022, avec 21 bateaux de 9 à 23 mètres (Budget total de cet évènement 2022 : 27.500.000 francs).

À terre, le public se passionne (en réel ou en virtuel) et un village est installé à Port Moselle. Tous les soirs, des points courses animent le port ; en ligne plus de 25 000 personnes régatent virtuellement.

[Accéder à la vidéo de présentation](#)

Pêcheurs : intervention sur l'évolution du secteur (hauturier et lagonaire) (par Mario LOPEZ, Pescana, et Luen IOPUE, CAP-NC)

La pêche hauturière calédonienne est une pêche particulièrement vertueuse (100% locale, 5 armateurs, 250 emplois directs, 2.524 tonnes annuelles) : 80% de la pêche est destinée au marché local assurant ainsi une autosuffisance alimentaire de 100% du thon consommé en Calédonie. Les bateaux jouent aussi un rôle de « sentinelle du Parc » de la Mer de Corail par rapport à la pression de pêche de nos voisins.

La pêche lagonaire reste très artisanale (600 pêcheurs, 500 navires, 939 tonnes annuelles) et l'on note un vieillissement des pêcheurs. Dernièrement la volonté de professionnalisation et de structuration de la filière se sont traduits par : le statut de « patron pêcheur », l'observatoire de la pêche côtière, et l'intégration de la pêche au sein de la Chambre d'Agriculture.

[Accéder à la présentation](#)

Projet Pacpath (par Alexandre GANACHAUD, IFREMER)

Projet commun entre la Nouvelle-Calédonie et Fidji, l'objectif de PacPath est de coconstruire une stratégie pour la durabilité de l'Océan.

Ce travail permet la création d'indicateurs qui permettront de limiter l'érosion côtière, de tenir compte de la montée des eaux et des événements extrêmes (comme les canicules marines) et de préserver les ressources pour les générations futures.

[Accéder à la présentation](#)

Restitution des tables rondes

Restitution de la table ronde 1 - Infrastructures pour les navires au-delà de 1000 T : moyens de levage (par Luc SORLIN et Thomas QUIROS)

16 personnes ont participé à cette table ronde 1.

Le travail s'est fait en 2 groupes distincts, pour aborder l'existant, les besoins des armateurs, les compétences techniques locales et la gouvernance.

Il s'avère que certains navires hors gabarit sont carénés à l'étranger, d'autres sont impossible à sécuriser en cas d'avarie, que les 2 cales du port autonome sont saturées. Pour autant la flotte calédonienne grandit, ce nouveau moyen de levage semble ainsi pertinent à tous et entrainerait : des économies pour les armateurs et de nouvelles opportunités pour les entreprises locales (retombées économiques et création d'emplois).

Plusieurs solutions sont ressorties de ce groupe et il semble nécessaire de créer un Master Plan (en sa basant notamment sur les deux études existantes de 2016 et 2018). Le futur « pôle maritime » serait l'idéal pour créer cette nouvelle cale : à la fois évolutif, moderne, permettant de dissocier la levée des bateaux de leurs stockage. Idéalement, il faudrait s'appuyer sur un industriel du métier comme partenaire (exemple de PIRIOU à la Réunion).

Il est important de noter que même si le secteur n'est pas rentable, il est hautement stratégique ; et qu'il faut profiter d'un contexte géopolitique favorable.

[Restitution complète de cette table ronde accessible sur le site du Cluster.](#)

Restitution de la table ronde 2 - Parc de la mer de Corail : les enjeux économiques – potentialités (par Stéphane BOUQUILLARD)

29 personnes ont participé à cette table ronde 2.

L'objectif de cet échange était d'apporter les réflexions des acteurs économiques pour alimenter le plan de gestion N°2 du PNMC à venir. Il est précisé par le Service du Parc lors de la restitution, que son absence à cette TR s'explique par la volonté de laisser les acteurs s'exprimer pleinement entre eux.

Les présents s'interrogent sur la stratégie actuelle du plan de gestion N°1 du PNMC (son contenu, ses frontières, sa finalité, etc.) générant incompréhension, frustrations et oppositions de la part d'acteurs qui étaient potentiellement contributifs et respectueux des milieux naturels. Globalement les acteurs économiques s'entendent à dire que « Plus on développe (avec le cadrage adéquat) Mieux on surveille (cercle vertueux) ». En effet, c'est une zone gigantesque incluant une des plus grosses voies maritimes du Pacifique reliant l'Asie à la NZ, dont il serait préférable de cadrer la fréquentation et l'exploitation avant que d'autres ne le fassent à nos dépends.

Le Parc représente de nombreux intérêts économiques, créateur de valeurs directes (pêche, tourisme) et indirectes (rayonnement, biodiversité, souveraineté), créateur d'emplois à terre.

A l'approche du second plan de gestion, il semble essentiel de faire preuve d'une grande vigilance en tenant compte de la transversalité du Parc (et de la mer en général), de clarifier les choix de gouvernance, en faisant preuve d'une grande vigilance à établir une stratégie inclusive et coordonnée, à la recherche d'un juste équilibre entre intérêts écologiques et économiques, à la hauteur des enjeux et de la chance que représentent ce Parc.

[Restitution complète de cette table ronde accessible sur le site du Cluster.](#)

Restitution de la table ronde 3 - L'innovation au service de la mer (par Régis BADOR et Michael FIELD)

Plus de 40 personnes ont participé à la table ronde 3 (31 personnes inscrites).

Le 1er constat a été qu'il existe de vraies capacités d'innovations en Nouvelle-Calédonie dans le domaine maritime, que l'on retrouve déjà dans des opérations comme Tech for Good et l'Ocean Hackathon. Cependant le développement d'innovations dans ce domaine exige du temps et des moyens spécifiques pour être fiabilisées et commercialisées.

Les échanges autour de cette table ronde ont d'abord permis un retour d'expériences des acteurs présents avec, pour objectifs, d'en comprendre les freins : accès au foncier, impact de l'éloignement géographique, modèle économique, accès aux appels d'offre locaux exigeant l'ancienneté d'activité, etc... Il ressort également que tous ces projets innovants manquent cruellement d'une communication/visibilité aussi bien sur le territoire, pour encourager les synergies locales, qu'à l'extérieur, pour faire connaître et reconnaître les compétences et originalités Calédoniennes au-delà du lagon.

Plusieurs propositions ont émergé, comme une plateforme digitale d'information sur les projets en cours ; une politique publique/privée d'encouragement aux entreprises innovantes locales en leur accordant des commandes sans bloquer par manque de références antérieures ; des réductions/suppression de taxes d'importation pour les pièces de matériels

destinés à être exportés dans un produit fini innovant Calédonien ; ou encore une meilleure connaissance des aides de la BPI et de l'EEA (de l'Union Européenne).

En conclusion, il a été proposé de créer/renforcer des pôles d'excellence en innovations marines technologies et biologiques, en s'inspirant du Pôle d'excellence de Port Numbo, et de communiquer plus et mieux sur la richesse des innovations Calédoniennes dans le monde maritime.

[Restitution complète de cette table ronde accessible sur le site du Cluster.](#)

Allocutions de clôture

Carine FARAULT, Secrétaire générale adjointe du Haut-Commissariat

représentant le haut-commissaire en déplacement, rappelle l'importance de ces moments d'échanges entre acteurs économiques, institutions, associations, et établissements publics pour avancer ensemble sur les sujets liés à l'économie bleue.

Elle constate le dynamisme et le nombre d'acteurs impliqués en Nouvelle-Calédonie. Si ce sont majoritairement le gouvernement et les provinces qui sont compétentes, l'État contribue à l'avancée de projets grâce à ses compétences régaliennes (co-présidence du comité de gestion du parc naturel de la mer de corail, surveillance pour le contrôle des pêches, accompagnement de la recherche, ou le soutien à l'innovation).

Il existe plusieurs dispositifs soutenus par l'État, à commencer par Territoires d'innovation ayant pour ambition de faire de la préservation de la biodiversité calédonienne un moteur de croissance.

Christopher GYGES – Membre du gouvernement en charge de l'économie de la mer

rappelle avoir assisté aux assises de l'économie de la mer à Montpellier en 2019, et constate que beaucoup d'actions calédoniennes concrétisent la stratégie maritime de la France présentée par le Président de la République à l'époque : innovation, création d'une filière de déconstruction des navires (en souhaitant que les 2 patrouilleurs destinés à être déconstruits prochainement le soient ici ce qui serait un véritable relai de croissance).

Le secteur de l'économie de la mer a été créé au sein du gouvernement il y a 3 ans, et si les avancées sont déjà conséquentes, il entend bien l'appel du Cluster à se saisir davantage des manifestations organisées partout dans le monde sur la question de l'économie bleue.

Il propose ainsi que l'année prochaine, les 7^{ème} Journées de la Mer soient co-organisées avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie avec une dimension régionale, en invitant Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et peut-être d'autres pays de la région pour en faire un événement d'envergure internationale.

Il rappelle les enjeux de la création du pôle d'excellence maritime et les engagements pris avec les autres acteurs institutionnels sur ce projet structurant. Il ajoute également, qu'un véritable état des lieux des besoins professionnels en termes de formation maritime doit être fait rapidement afin d'être budgété dès l'année prochaine. Il est par ailleurs, prévu de modifier prochainement les textes pour pouvoir accueillir les bateaux de haute plaisance afin d'avoir les infrastructures nécessaires et de reprendre le projet Port Cook.

Quant à l'innovation, suite à la création de la Station N, il est prévu de lancer un deuxième appel à projets innovants, d'ici la fin de l'année pour les start-ups liées au maritime, et

pourquoi ne pas proposer des locaux ou des espaces pour les services de prestations ou de start-up.

Quoi qu'il en soit, il rappelle qu'il est important d'avancer ensemble avec le secteur privé car il s'agit d'un formidable relais de croissance pour les années à venir et les jeunes calédoniens.

A l'issue de ces échanges le Président du CMNC Philippe Darrason, tout en remerciant les participants, les intervenants et l'organisation, invite tous les présents au cocktail dinatoire proposé par le CMNC à partir de produits de la mer calédoniens.

Remerciements

A l'EGC et aux 3 étudiants qui sont venus prêter main forte.

A la province Sud et à ses équipes qui ont su accueillir tous les participants dans leurs locaux, qui ont géré une coupure de courant général, et mis à disposition l'auditorium, des salles de réunion ainsi que le hall de l'Hôtel de la province Sud pour le cocktail de clôture.

Et bien évidemment aux intervenants, qui ont su proposer des présentations de qualité, sans lesquelles les Journées de la Mer ne connaîtraient pas ce succès reconduit d'année en année.